



ARRETE N° 2025\_0297

**ARRETE ACCES DOMAINE DE LISLEDON FESTIVAL O MON CHATOOO**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR ;
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2 ;
- Vu l'organisation par la commune de Villemandeur du Festival O MON CHATOOO les samedi 24 et dimanche 25 mai 2025 ;
- Considérant que la mise en place dudit festival nécessite l'absence du public au Domaine de Lisledon ;

**ARRETONS**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'accès au Domaine de Lisledon sera interdit au public et réservé aux organisateurs du Festival O MON CHATOOO, le vendredi 23 mai 2025 de 08h00 à 20h00 et les samedi 24 mai et dimanche 25 mai 2025 jusqu'à 13h00 ainsi que le lundi 26 mai 2025 de 08h00 à 12h00.

**Article 2** : Les samedi 24 mai 2025 et dimanche 25 mai 2025 de 11h00 à 20h00, l'accès des piétons au Festival O MON CHATOOO se fera par la rue de Lisledon, et l'accès des véhicules par la grille arrière, rue de la Surandière.

**Article 3** : Les services techniques municipaux sont chargés de l'affichage du présent arrêté.

**Article 4** : Monsieur le Responsable de la Police Municipale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à, Mme. la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M le Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, Madame la Directrice du Service Événementiel, M. le Responsable des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 13/05/2025

Le Maire,



Date d'affichage : 13/05/2025